

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 074-217401074-20251028-45_2025-BF



Nombre de conseillers

- en exercice 9
- présents 6
- votants 6
- absents 3
- exclus

De la commune de DROISY

Séance du 28 octobre 2025 à 20 heures 45

Date de convocation :
24 octobre 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
24 octobre 2025

Objet

N° 45/2025

Décision modificative n°2
budget primitif 2025

M. RACINEUX Régis

Étaient présents :

**RACINEUX Régis, BALDI Olivier, CHATANAY Cyril, LAFFIN Carole,
VICTOR Thibault, FORESTIER Nicolas .**

Excusé(e)(s) : **VICTOR Émilie, BERNARDI Jérémy, REY Pierre-Alain.**

Secrétaire de séance :

M. *BALDI Olivier*

Sur proposition de M. le 1er adjoint,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité d'apporter les modifications au budget primitif 2025 comme suit:

Section Fonctionnement-Dépenses

Chapitre 14 Atténuations de produits

article 7392221: Fonds péréquation ress.com et intercom + 505.00 €

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

article 6558 *Autres contributions obligatoires* - 505.00 €

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance:

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 074-217401074-20251028-45_2025-BF



Fait à DROISY, le 28 octobre 2025.

L'adjoint au Maire

